

Hauts-de-France, Pas-de-Calais
Bapaume
29 rue de Péronne

Pharmacie, ancienne propriété de M. Carbonnelle puis Pharmacie principale

Références du dossier

Numéro de dossier : IA62005145
Date de l'enquête initiale : 2018
Date(s) de rédaction : 2019
Cadre de l'étude : patrimoine de la Reconstruction , enquête thématique régionale La première Reconstruction
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : magasin de commerce, maison
Appellation : Pharmacie Carbonnelle, Pharmacie principale
Parties constituant non étudiées : immeuble

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2017, 000 AE 01, 43

Historique

Le bâtiment avant la Première Guerre mondiale

La reconstruction de la pharmacie a lieu à l'emplacement de celle existant avant-guerre. Elle apparaît au n°45 de la rue de Péronne dans le recensement de population de 1901 avant qu'elle n'appartienne à M. Carbonnelle (Archives du Pas-de-Calais, M 4267, p. 54) et en 1911 désormais propriété de M. Carbonelle (Archives du Pas-de-Calais, M 3595, p.52).

La chronologie du projet de reconstruction

Le dossier de reconstruction de la pharmacie (Archives du Pas-de-Calais, 10R9.8, dossier 102) est validé par la commission cantonale en janvier 1923 alors que les plans avaient été établis depuis 1921 par Anatole Wigniolle, l'architecte chargé du projet dans le cadre de la coopérative n°2 "Groupement d'isolés". D'ailleurs, le contrat entre le commanditaire et l'architecte précisait : "Les travaux devront commencer immédiatement et être poussés avec la plus grande activité afin que tous soient terminés pour la fin novembre 1921."... Toutefois, la réception des travaux n'intervient que six ans plus tard, en septembre 1927. Le dossier est administrativement clôturé en novembre 1928. Le coût total de la construction est de 376 000 francs, dont 269 000 pour le gros œuvre, 23 000 pour la couverture, 17 000 pour les seules peintures et 3 500 pour l'installation d'une "salle de bain".

Le devis descriptif, outre le détail des matériaux et de leur mise en œuvre, précise que les restes de fondations, de murs et de voûtes des caves encore en place sous l'habitation doivent être démolis car impropres à supporter le poids d'une construction neuve. Il est amusant de noter qu'en préambule du devis, l'architecte précise : "Tous les matériaux désignés ci-après devront être de première qualité, dans les dimensions prescrites ; leur façon et mise en œuvre comportera les perfections dont ils sont susceptibles, étant entendu qu'il s'agit de travaux soignés". Cette phrase ne figure dans aucun autre devis consulté... Pour ce chantier, le commanditaire a passé un marché avec trois entrepreneurs différents, pour la maçonnerie et le gros œuvre, la couverture-zinguerie-plomberie et la peinture-vitrierie.

Le projet de l'architecte : les plans

La maison à boutique, composée de deux ensembles répartis de part et d'autre d'une cour, s'inscrit dans un rectangle. L'immeuble sur rue, composé d'un rez-de-chaussée, de deux étages carrés et d'un étage de combles, associe fonctions

commerciales et d'habitation. Dans la partie droite, depuis la rue, se succèdent l'espace de vente de la pharmacie qui communique avec un bureau, puis sans liens fonctionnels, la salle à manger couverte par un lanterneau et enfin une véranda. Cette partie de l'immeuble ne comprend donc qu'un rez-de-chaussée. A gauche, depuis le salon qui donne sur la rue, on accède au palier de l'escalier "à l'anglaise, à quartier tournant" sur jour qui dessert les étages, puis à la cuisine et à des sanitaires. Au premier étage, trois grandes chambres avec chacune un cabinet de toilette sont réparties autour de l'escalier. Cinq petites chambres et un cabinet de toilette commun occupent le second étage. Au premier comme au second étage, une partie du palier est occupée par deux grandes penderies. Hormis la véranda et la salle à manger, couverte par un toit terrasse en ciment armé percé d'un lanterneau, l'ensemble est couvert par une toiture brisée légèrement débordante, percée de lucarnes-pignon sur le brisis.

Autour de la cour, accessible directement depuis la rue par un long passage couvert qui longe tout le côté droit de l'immeuble sur rue, se trouvent les espaces annexes nécessaires à l'activité de la pharmacie : laboratoire, magasin (c'est à dire espace de stockage), salle d'emballage. Une buanderie et un garage (qui comprend une réserve à essence et un local "pour pièces") sont davantage liés à l'activité domestique. Tous ces locaux sont jointifs, communiquent entre eux, et pour certains ouvrent directement sur la cour. L'ensemble, en rez-de-chaussée, est couvert par une toiture en appentis.

Le projet de l'architecte : les élévations

L'élévation de la façade sur rue est ordonnancée sans travée. La partie gauche, qui correspond à l'entrée et à la vitrine de la pharmacie, réunit dans un avant-corps en légère saillie une succession de quatre baies de taille dégressive, dont la dernière perce le pignon à redents qui achève l'élévation de cette partie de la façade. La largeur de l'avant-corps suit la taille des baies : plus large au rez-de-chaussée, il est couvert par un demi-fronton convergent qui permet à la partie centrale d'encadrer strictement les fenêtres des étages. À droite, réunis sous une corniche située à la même hauteur que la base du fronton, se trouvent la grande baie correspondant au salon et le portail en fer forgé fermant le passage menant à la cour. Pour l'ensemble de la façade, les baies du second et du troisième niveau sont alignées. Celles correspondant aux chambres sont fermées par un balconnet en fer forgé au second niveau, mais précédées d'un grand balcon avec garde-corps en fer forgé pour celles du troisième niveau. Les consoles triangulaires portant le balcon situé dans l'avant-corps sont particulièrement imposantes. Les deux petites baies au centre de la façade sont celles éclairant les paliers. Toutes les baies sont surmontées d'une agrafe trapézoïdale. Les lucarnes sont situées symétriquement à chaque extrémité de la façade, centrées par rapport aux baies du niveau inférieur.

À l'arrière, l'élévation est beaucoup plus simple. Le premier niveau est occupé par la véranda. La juxtaposition des baies dans les niveaux supérieurs correspond aux emplacements des chambres. Aucune des chambres ne bénéficie de balcon et la façade ne porte aucun décor.

Les décors portés sont concentrés à des endroits bien précis de la façade sur rue. Sous la corniche du toit, court une frise de céramique vernissée à motifs de pampres dans des tons gris-bleus. L'avant-corps est décoré dans les angles du demi-fronton de deux mascarons entourés de serpents, référence à la coupe d'Hygie des pharmaciens ; au centre, faisant le lien entre l'agrafe de la baie du second niveau et la table saillante sous la baie de l'étage de combles, d'un motif symétrique de pommes en chute.

Les matériaux préconisés dans le devis descriptif

Pour les "substructions" (sic), c'est-à-dire les fondations, les murs sont prioritairement en briques provenant des démolitions ou en "briques dures de pays", de même que les voutains du plafond, les marches de l'escalier, et le pavage du sol. Les murs extérieurs sont en "briques dures ordinaires de pays", les cloisons de distribution en carreaux de plâtre avec soubassement en briques, puis enduites en plâtre et peintes à l'huile. Les seuils côté maison (véranda, salon) comme côté magasin sont en pierre de Soignies mais les autres entrées (garage, porche) sont en ciment, comme tous les appuis de fenêtre. Les sols des espaces de travail (espace de stockage, buanderie, laboratoire, garage...) sont en dallage de béton, ceux de la cuisine, de la véranda, du bureau, de la pharmacie en "gré cérame deux tons, en diagonale (modèle choisi par le propriétaire)", le hall et les dégagements sont en marbre blanc, la salle bain en terrazolith et le salon, la salle à manger et les chambres sont parquetées de chêne. Les murs de la cuisine sont carrelés "de carreaux de faïence blancs unis, carrés sur une hauteur de 1,70 mètres", tout comme ceux de la salle de bain. Le "grand escalier desservant le premier étage" est en pierre, avec une marche de départ en "pierre dure de grain très fin et les marches et contremarches en roche de Tavel" (nom de la commune du Gard où est extrait du calcaire à grain fin de couleur blanc-rosé) avec rampe "en fer à pitons en fonte ornés de chapiteaux". Les escaliers des étages sont en bois (orme et chêne) avec rampe métallique "à col de cygne". Toutes les pièces de la maison sont décorées d'une corniche en staff et recouvertes "d'un papier de tenture à 12 francs le rouleau pour le salon et la salle à manger, et à 10 francs pour les chambres", celles du rez-de-chaussée recevant en partie basse un lambris en sapin également peint à l'huile. La charpente est en sapin, ainsi que les portes intérieures de la maison, celles extérieures des dépendances et le "plancher mobile de la fosse à auto". En plus de ces matériaux traditionnels, l'architecte ne se prive pas d'utiliser le béton et le fer. Ainsi, les dalles des consoles et des balcons sont en "ciment armé" (cette précision est même apportée dans deux endroits différents du devis) ainsi que les plafonds hauts du rez-de-chaussée et le toit couvrant la salle à manger. Le fer est utilisé pour les plafonds de la cave et du premier étage, pour les "fers à vitrage" de la véranda et les lanterneaux de la toiture, et pour la porte cochère "se rapprochant du modèle de la planche 323 de l'album *Serrurerie décorative*, Fontaine et Vaillant à Paris". L'architecte précise que toutes les quincailleries (paumelles, croisées

de portes et fenêtres, crémones, verrous...) seront "de luxe s'entend comme décor", ce qui signifie sans doute qu'elles doivent être suffisamment esthétiques pour ne pas déparer le reste de la décoration intérieure. Les lanterneaux et la véranda sont couverts de "verre cathédrale" et les parois de la véranda sont en "verre double avec bordure colorée", tout comme la verrière du laboratoire. Les huisseries extérieures sont en chêne peint et toutes les baies du rez-de-chaussée sur rue sont fermées par des persiennes en fer et tôle. La toiture est en ardoises d'Angers "premier choix avec pureau de 0,11 [cm] posées avec crochets galvanisés" mais les lucarnes et leurs jouées ainsi que le terrasson de la toiture sont couverts en zinc. Dans le chapitre "ravalement", l'architecte décrit l'aspect soigné que doit présenter la pharmacie : "La façade sur rue sera ravalée au mortier de ciment, ton pierre [...], passée à 3 couches Silexore [...], l'encadrement de la devanture sera en stuc [...], le socle de la façade sur rue sera en roche de Comblanchien" (pierre calcaire de grande qualité produite en Bourgogne). Il rajoute à la main "la frise du second étage en gré émaillé de la maison Muller, Ivry-Port". La porte d'entrée de la pharmacie doit être précédée d'un trottoir en carreaux de Boulogne sur Mer, "en réemploi de la démolition de l'ancien". Pour la façade sur cour, l'architecte choisit des briques teintées laissées apparentes et du ciment peint au Silexore pour les bandeaux, appuis, chambranles et corniches. Enfin, pour les dépendances, la brique rouge qui prend le relais du soubassement en ciment à partir des appuis de fenêtre est laissée nue.

La réalisation et les évolutions ultérieures

Si l'on se réfère aux cartes postales anciennes des années 30 de la rue de Péronne, la façade sur rue de la pharmacie a été construite conformément au projet de l'architecte. Aucun document iconographique ne permet de confirmer que les bâtiments techniques qui bordaient la cour ont été construits conformément au projet.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle, 2e quart 20e siècle ()

Dates : 1927 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Anatole Wigniolle (architecte, attribution par source), Émile Müller (entreprise, attribution par source)

Description

L'immeuble est construit sur une grande parcelle en L, partagée entre un découvert de jardin planté de quelques arbres isolés et l'immeuble de la pharmacie. Les bâtiments, dont le seul accès est sur la rue de Péronne, occupent les 2/3 de la parcelle.

L'immeuble de la pharmacie est à front de rue, aligné avec les constructions voisines. Sa hauteur est en revanche sans rapport avec celle des immeubles qui la jouxtent.

Le rez-de-chaussée est en totalité occupé par la vitrine et la porte d'accès à la pharmacie. L'avant-corps de la partie gauche de la façade, en légère saillie, accueille au rez-de-chaussée la porte d'accès à la pharmacie et des vitrines, puis les baies des étages. La largeur de l'avant-corps suit la taille des baies : plus large au rez-de-chaussée, il est couvert part un demi-fronton convergent qui permet à la partie centrale d'encadrer strictement les fenêtres des étages. Il s'achève par un pignon à redents. La partie droite du rez-de-chaussée réunit sous un large bandeau plat une vitrine et un petit couloir d'accès pour la porte piétonne située en retrait. Cet accès est clôturé par une grille pleine en métal.

La partie haute de la façade est percée de baies rectangulaires, alignées par niveau et surmontées d'une agrafe trapézoïdale. Les baies du second niveau sont fermées par un balconnet en fer forgé, tandis que celles du troisième niveau sont précédées d'un grand balcon avec garde-corps en fer forgé. Celui situé dans l'avant-corps est soutenu par d'imposantes consoles triangulaires, tandis que les autres reposent sur de simples modillons. La toiture est percée de deux lucarnes de formes différentes (simple fenêtre de lucarne à gauche et lucarne-pignon à droite), situées symétriquement à chaque extrémité de la façade et centrées par rapport aux baies du niveau inférieur.

La façade est décorée d'une frise en céramique située sous la corniche, qui s'interrompt au niveau de l'avant-corps. Elle y est remplacée par un motif sculpté de fruits. Enfin, les angles du fronton brisé sont décorés de deux masques sculptés.

La toiture brisée est couverte d'ardoises pour le brisis et de zinc pour le terrasson.

Au rez-de-chaussée, la disposition initiale a aujourd'hui disparu : la cour et les espaces annexes (laboratoire, espace de stockage, salle d'emballage) sont désormais réunies sous une toiture en appentis. Les étages, propriété privée, n'ont pas été étudiés. Il n'est donc pas possible de savoir si la construction s'est faite conformément aux plans de l'architecte, ni si cette dernière a été modifiée par la suite.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique enduit

Matériau(x) de couverture : béton en couverture, ardoise, zinc en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, en rez-de-chaussée, 2 étages carrés, étage de comble

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation ordonnancée sans travées

Type(s) de couverture : terrasselanterneau ; verrière ; toit à plusieurs pans brisés, pignon découvert ; appentis massé

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, en charpente

Jardins : arbre isolé, carré de jardin

Décor

Techniques : céramique, décor stuc

Représentations : pomme, raisin, tête d'homme, serpent

Précision sur les représentations :

Les décors portés sont concentrés sur la façade sur rue. Une frise de céramique vernissée à motifs de pampres dans des tons gris-bleus est située sous la corniche du toit. Elle est due à l'entreprise Émile Müller. L'avant-corps est décoré dans les angles du demi-fronton de deux mascarons entourés de serpents, référence à la coupe d'Hygie des pharmaciens, et au centre, faisant le lien entre l'agrafe de la baie du second niveau et la table saillante sous la baie de l'étage de combles, d'un motif symétrique de pommes en chute.

On retrouve un motif végétal dans le décor des gardes-corps des balcons et celui des balconnets.

Statut, intérêt et protection

Cet immeuble fait partie des constructions luxueuses de Bapaume. A lui seul, l'épaisseur du devis descriptif est une indication du soin apporté à la construction... et des moyens financiers du propriétaire.

De nombreux détails du devis confirment le luxe de la maison : les portes intérieures sont vitrées en partie haute "à petits carreaux avec parclosé", la cuisine, la salle de bain et les étages de chambres ont des placards ou penderies intégrés dès la construction, tous les chambranles des portes sont moulurés, le parquet en chêne du salon et de la salle à manger est posé au point de Hongrie, les planchers des étages sont en chêne (bien qu'ils ne soient posés qu'à l'anglaise) et non en sapin comme habituellement, toute la robinetterie est en cuivre, la salle de bain (et pas un simple cabinet de toilette !) est équipée d'une "baignoire en fonte émaillée Athénée n°436, d'un chauffe-bain au gaz Diamant et d'un chauffe-linge"... Il est prévu "le fourreaillage du plafond de toutes les pièces pour l'installation de l'électricité" et des becs de gaz pour assurer le chauffage de toutes les pièces et pas seulement du salon et de la salle à manger comme c'est généralement le cas. Et pour ce qui concerne les peintures, "l'entrepreneur fera sans indemnité tous les essais demandés par l'architecte pour arrêter son choix". Enfin, les six cheminées en marbre confiées à une entreprise locale, ainsi que les décors en staff réalisés par la maison Baudson à Paris, font l'objet de devis séparés très détaillés. Si les chambres reçoivent une simple rosace, la salle à manger et le salon sont décorés d'une rosace centrale et de corniches et de "rosettes de coin grecs", et le plafond de la pharmacie, qui à lui seul coûte 1 600 francs (sur les 5 600 francs du poste staffs) comprend "une corniche à modillons, un cercle en tore [à motif de feuilles de] chênes, une moulure unie autour des écoinçons, 12 rosettes de coins grecs, un cœur central et 4 écoinçons [à motif de feuilles de] laurier".

L'élévation sur rue, ordonnancée sans travée, est une façade harmonique. Elle rend visible les fonctions et la distribution des espaces intérieurs : grandes baies pour les salon et les chambres, petites fenêtres qui éclairent les paliers... Il y a de plus une nette différence d'aspect entre la partie pharmacie mise en valeur par l'avant-corps, et la partie habitation tout à fait conforme à ce qu'on attend d'une grande maison bourgeoise (grandes baies, balcons, lucarne-pignon...). Il faut également remarquer la forme rectangulaire des baies qui n'est pas si fréquente sur les façades, la plupart des maisons ayant surmonté leurs fenêtres rectangulaires de linteaux légèrement cintrés. Comme il s'agit d'un commerce, la façade avant, dont la fonction publicitaire est primordiale, est traitée différemment de celle arrière : elle est enduite et non pas en briques apparentes, aucune partie en béton (en particulier les balcons) n'est laissée visible et elle est surtout très abondamment décorée : l'avant-corps lui même, qui ne correspond à aucune fonction architectonique, et les décors en stuc qu'il porte, ainsi que la frise de céramique vernissée. Seul un autre exemple de ce type de décor, sans doute également dû à la maison Müller, a été repéré à Bapaume. Il s'agit d'une maison d'habitation située au 17 rue du Faubourg de Péronne.

Il est pourtant difficile de définir le style de cette façade : on retrouve une légère signature Art Déco dans la géométrie de l'avant-corps, en particulier les redents du pignon, mais les mascarons et les pommes en chute qui le décorent rappellent le XVIII^e siècle, et la frise céramique se rattacherait plutôt à l'Art Nouveau. On a donc ici un bel exemple d'éclectisme.

La rareté des décors portés sur les façades des maisons et des commerces lors de la reconstruction de Bapaume, jointe à la présence de céramique vernissée ainsi qu'à la discrète présence de l'Art Déco, fait donc de la pharmacie principale une construction exceptionnelle, malgré les modifications apportées au cours des années.

Le rez-de-chaussée de l'immeuble a été profondément modifié depuis sa construction : le salon est devenu un espace de vente pour la pharmacie et la fenêtre est devenue une vitrine, le passage couvert qui menait à la cour a été transformé en couloir fermé par une porte piétonne en retrait de la rue et les grilles à deux battants en fer forgé qui le fermaient ont disparu. Les vues aériennes actuelles montrent que la partie arrière de l'immeuble a aussi été remaniée : la véranda semble avoir disparu, de même que les bâtiments techniques autour de la cour.

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Références documentaires

Documents d'archive

- Détail des cotes utilisées :
 - recensement de 1901 : M 4267
 - recensement de 1911 : M 3595
 - recensement de 1921 : M 4285
 - recensement de 1926 : M 4309
 - recensement de 1931 : M 4346
- AD Pas-de-Calais. Série R ; **10R9/8. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. Dossier 102. Valebs Carbonnelle-Thirriez : Habitation commerce : devis, marchés, cahier des charges, mémoire, facture, convention d'acompte, plans, document publicitaire.**
Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
 - Propriété de M. Carbonnelle. Dessin de la façade principale sur la rue ; coupe du mur de façade. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
 - Propriété de M. Carbonnelle. Dessin de la façade sur cour. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
 - Propriété de M. Carbonnelle. Plan du sous-sol. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
 - Propriété de M. Carbonnelle. Plan du rez-de-chaussée. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
 - Propriété de M. Carbonnelle. Plan du premier étage. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
 - Propriété de M. Carbonnelle. Plan du deuxième étage. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
 - Propriété de M. Carbonnelle. Plan des combles. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
 - Propriété de M. Carbonnelle. Coupe transversale. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.Devis, marchés, cahier des charges, mémoire, facture, convention d'acompte, plans, document publicitaire.

Documents figurés

- Rue de Péronne.** Carte postale, vers 1930 (coll. part.). La pharmacie Carbonelle est la quatrième maison à droite.

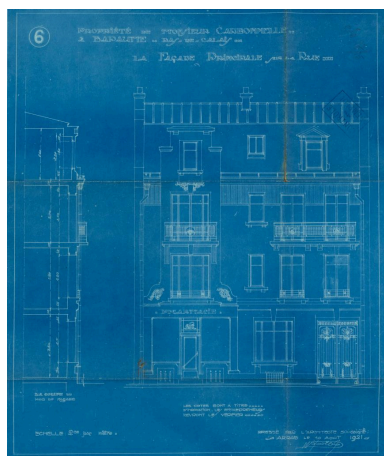
Annexe 1

Les matériaux de la reconstruction à Bapaume

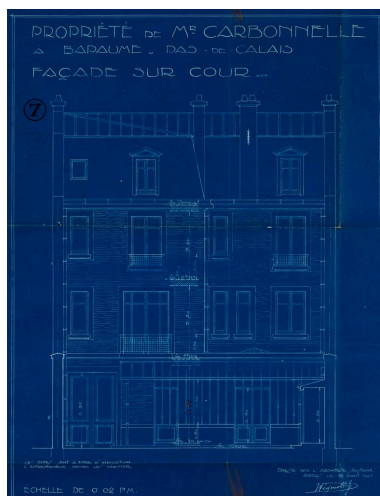
- Aggloméré Coignet : béton aggloméré.
- Ardoise de Fumay : extraite dans les carrières de Fumay, petite ville des Ardennes françaises, à proximité de la frontière belge.
- Briques de meule et briques à four continu :
La fabrication de la brique de meule est la plus simple à mettre en œuvre : les briques crues sont empilées, entourées de bois puis recouvertes de terre. La combustion du bois cuit les briques. Ne demandant ni main-d'œuvre qualifiée ni structure industrielle, la production peut reprendre très rapidement après la guerre. Cependant, le mode de cuisson implique qu'en fonction de leur position par rapport au foyer, les briques ne sont pas identiques : plus ou moins cuites, elles présentent des différences de taille (les moins cuites sont un peu plus grandes), de couleur et d'aspect mais également de résistance. Elles sont donc plutôt utilisées pour du gros-œuvre.
Les briques cuites au four continu sont issues d'une production industrielle : les briques crues sont disposées sur un tapis roulant dont la vitesse de passage dans le four est contrôlée et constante, tout comme la température du four. Les briques produites sont donc toutes identiques. Leur production est plus coûteuse et elles sont donc utilisées principalement pour des parties de bâtiment visibles. De plus, leur production étant dépendante de la reconstruction industrielle, elle ne reprend pas tout de suite après la guerre.
- Calandrite : matériau bitumé assurant l'étanchéité d'un toit à faible pente ou d'un toit-terrasse.
- Carreaux d'Auneuil : carreaux de céramique à motifs, également appelés carreaux de ciment, produits par la fabrique [Boulenger à Auneuil \(Oise\)](#).
- Carreaux rouges de Beauvais : carreaux de terre cuite rouge sans décor et sans glaçure, dont la forme peut être hexagonale, carrée ou rectangulaire.
- carreaux de trottoir : carreaux aux bords biseautés.
- Crépi ou enduit tyrolien : l'enduit tyrolien est un crépi projeté avec une machine à manivelle appelée tyrolienne - nom de sa région d'origine - qui garde une fois sec un aspect granuleux.

- Granito - terrazzolith : le granito est un béton constitué d'un liant (ciment coloré) et de grains de marbre, dont le parement est poli. Il peut être utilisé comme revêtement mural ou comme sol. Il est soit coulé en place ou fabriqué en plaques. C'est un matériau très courant dans le logement social et les équipements de l'entre-deux-guerres et jusque dans les années 1950. Le nom "terrazzolith", devenu commun, correspond à une ancienne marque commerciale.
- Lincrusta : papier peint imitant un lambris bois.
- Papier de tenture : papier peint.
- Pierre bleue : calcaire dur de couleur gris-bleu extrait dans l'Avesnois et en Belgique. Elle est appelée pierre bleue de Belgique ou de Soignies.
- Pierre de Marquise : calcaire extrait d'une carrière du Boulonnais.
- Pierre fine de Saint-Maximim : calcaire dur à grain plus ou moins fin, de couleur beige à jaunâtre, extrait des carrières de Saint-Maximim (Oise).
- Pierre d'Hydrequent ou de Lunel : calcaire dur, de couleur grise, extrait de carrières dans le Boulonnais.
- Plancher pose à l'anglaise : les lames sont posées parallèlement les unes aux autres mais elles ne sont pas de la même longueur ce qui anime visuellement la surface. C'est la pose la plus facile à réaliser et la plus fréquemment utilisée.
- Plancher pose point de Hongrie : manière de poser des lattes de plancher de mêmes dimensions pour former des chevrons. Chaque lame, coupée de biais à ses extrémités, est posée de façon à former un angle de 45 à 60 degrés avec la lame de la travée voisine.
- Plancher pose à bâtons rompus : manière de poser des lattes de plancher de mêmes dimensions pour former des chevrons. A la différence du point de Hongrie, les extrémités des lames forment des angles droits. Les lames s'emboîtent extrémité contre bord long et non pas extrémité contre extrémité.
- Sgraffito : technique qui consiste à graver un décor dans un mortier coloré appliqué en fine couche sur un enduit noir. Le tracé en creux donne au dessin une plus grande précision et convient aux décors extérieurs observés à distance.
- Silexore : peinture minérale à base de silicate de potassium mise au point en 1857 qui s'utilise sur la pierre ou les enduits de ciment et durcit en prenant l'aspect de la pierre sous l'action de l'air et des U.V, ce qui la rend presque inusable. Elle est hydrofuge. Silexore, devenu nom commun, est à l'origine la marque du fabricant.
- xylolith (ou eubolith) : mélange de ciment et de sciure de bois.

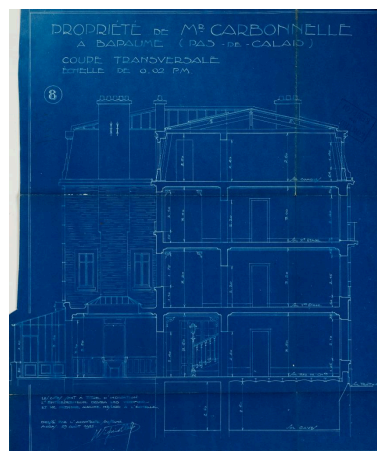
Illustrations



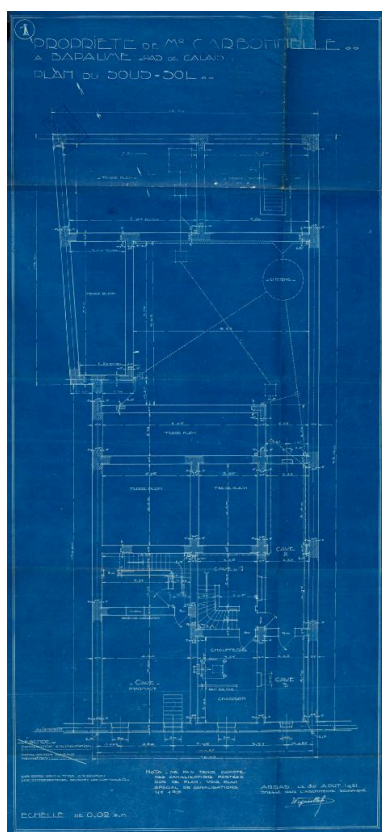
Propriété de M. Carbonnelle à Bapaume - Pas-de-Calais. Dessin de la façade principale sur la rue ; coupe du mur de façade. Signé et daté, Wigniolle, 10 août 1921. (AD Pas-de-Calais, 10R9/8, dossier n°102). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200178NUCA



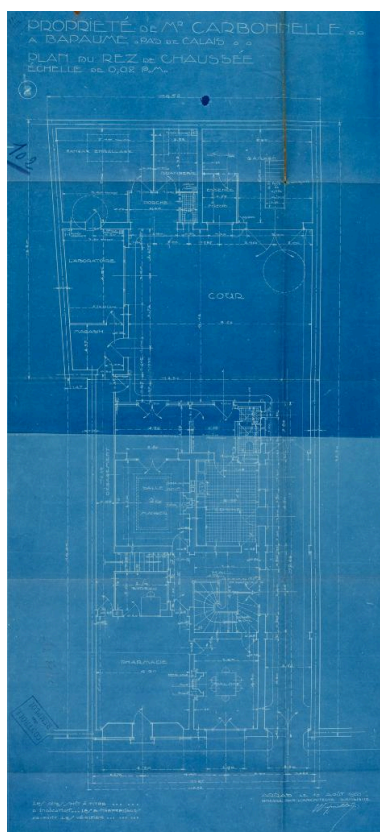
Propriété de M. Carbonnelle à Bapaume - Pas-de-Calais. Dessin de la façade sur cour. Signé et daté, Wigniolle, 10 août 1921. (AD Pas-de-Calais, 10R9/8, dossier n°102). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200183NUCA



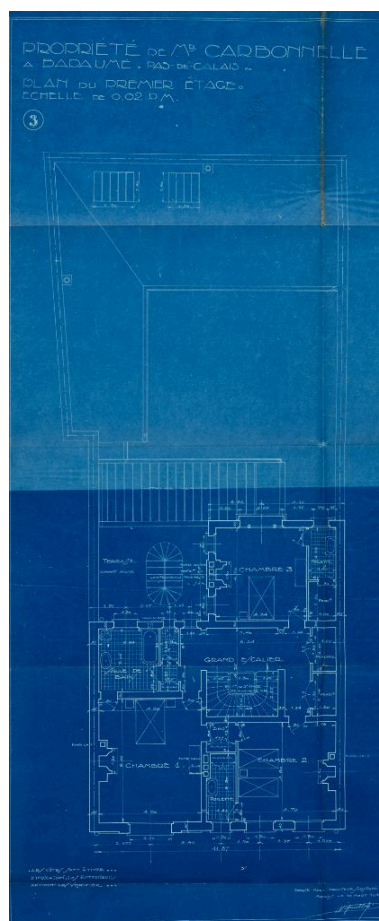
Propriété de M. Carbonnelle à Bapaume - Pas-de-Calais. Coupe transversale. Signé et daté, Wigniolle, 10 août 1921. (AD Pas-de-Calais, 10R9/8, dossier n°102). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200185NUCA



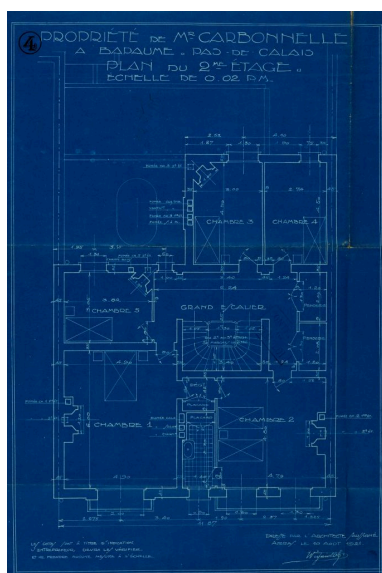
Propriété de M. Carbonnelle à Bapaume - Pas-de-Calais. Plan du sous-sol. Signé et daté, Wigniolle, 10 août 1921. (AD Pas-de-Calais, 10R9/8, dossier n°102). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200186NUCA



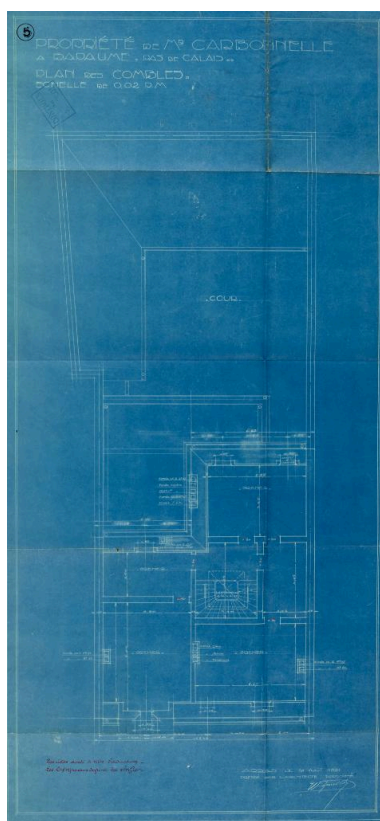
Propriété de M. Carbonnelle à Bapaume - Pas-de-Calais. Plan du rez-de-chaussée. Signé et daté, Wigniolle, 10 août 1921. (AD Pas-de-Calais, 10R9/8, dossier n°102). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200184NUCA



Propriété de M. Carbonnelle à Bapaume - Pas-de-Calais. Plan du premier étage. Signé et daté, Wigniolle, 10 août 1921. (AD Pas-de-Calais, 10R9/8, dossier n°102). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200182NUCA



Propriété de M. Carbonnelle à Bapaume - Pas-de-Calais. Plan du second étage. Signé et daté, Wigniolle, 10 août 1921. (AD Pas-de-Calais, 10R9/8, dossier n°102). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200181NUCA



Propriété de M. Carbonnelle à Bapaume - Pas-de-Calais. Plan des combles. Signé et daté, Wigniolle, 10 août 1921. (AD Pas-de-Calais, 10R9/8, dossier n°102). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200180NUCA



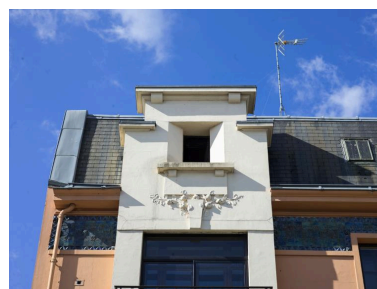
Rue de Péronne. Carte postale, vers 1930 (coll. part.). La pharmacie Carbonnelle est la quatrième maison à droite. Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20206200033NUCA



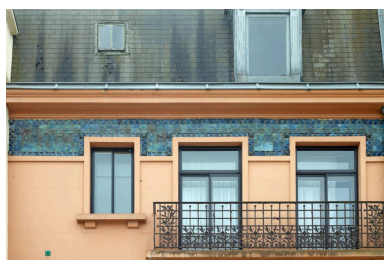
Vue générale depuis la rue de Péronne. Phot. Hubert Bouvet IVR32_20196200577NUC4A



Détail des mascarons. Phot. Hubert Bouvet IVR32_20196200576NUC4A



Détail du décor de terre vernissée et du fronton. Phot. Hubert Bouvet IVR32_20196200859NUC4A



Détail du décor de terre vernissée
de la frise sous la corniche.
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200589NUCA



Vue de l'arrière depuis le jardin.
Phot. Delphine Volto-Jourdan
IVR32_20216200638NUCA

Dossiers liés

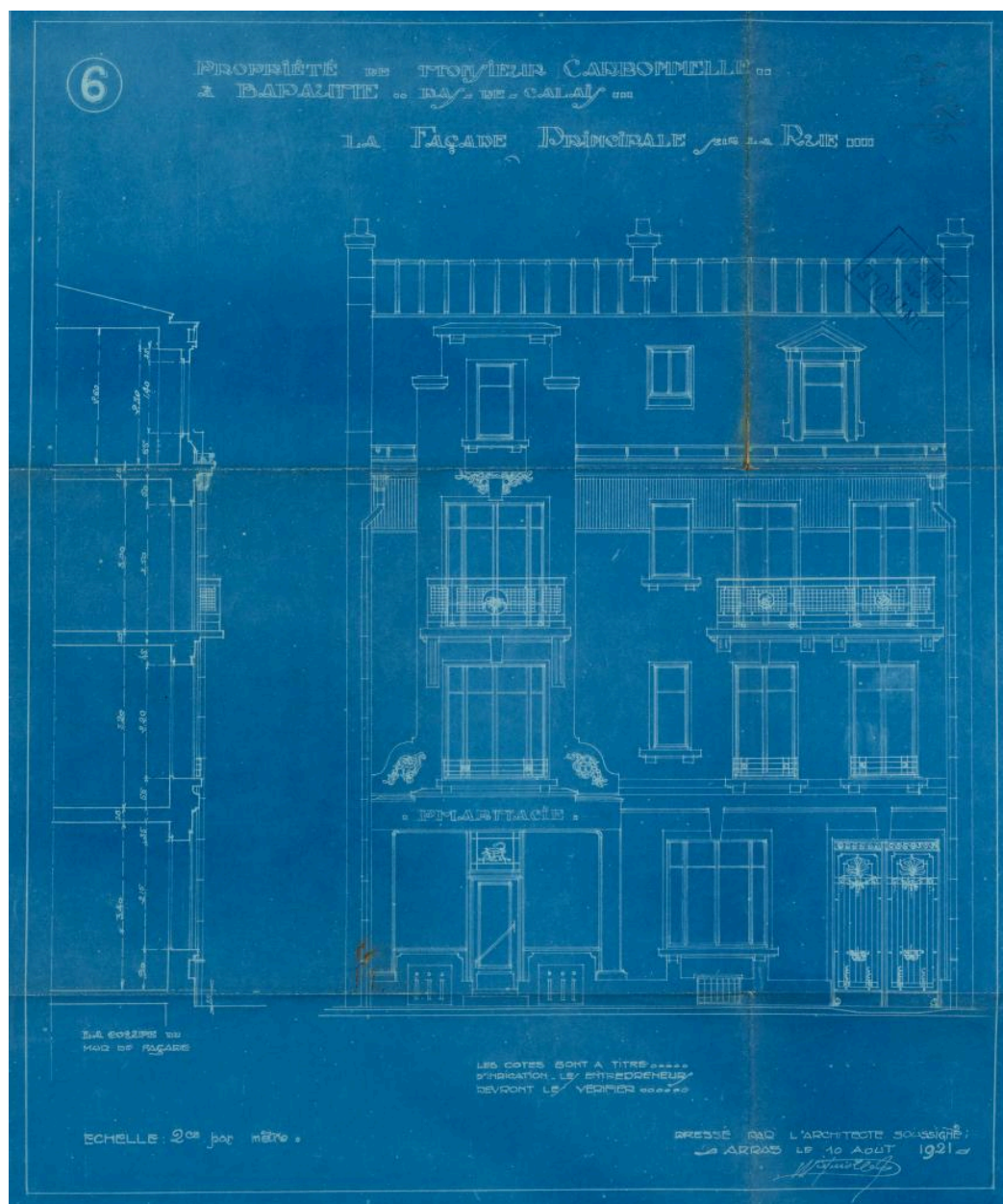
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

La ville de Bapaume (IA62005136) Hauts-de-France, Pas-de-Calais, Bapaume

Auteur(s) du dossier : Karine Girard

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Propriété de M. Carbonnelle à Bapaume - Pas-de-Calais. Dessin de la façade principale sur la rue ; coupe du mur de façade. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921. (AD Pas-de-Calais, 10R9/8, dossier n°102).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; **10R9/8. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. Dossier 102. Valebs Carbonnelle-Thirriez : Habitation commerce : devis, marchés, cahier des charges, mémoire, facture, convention d'acompte, plans, document publicitaire.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

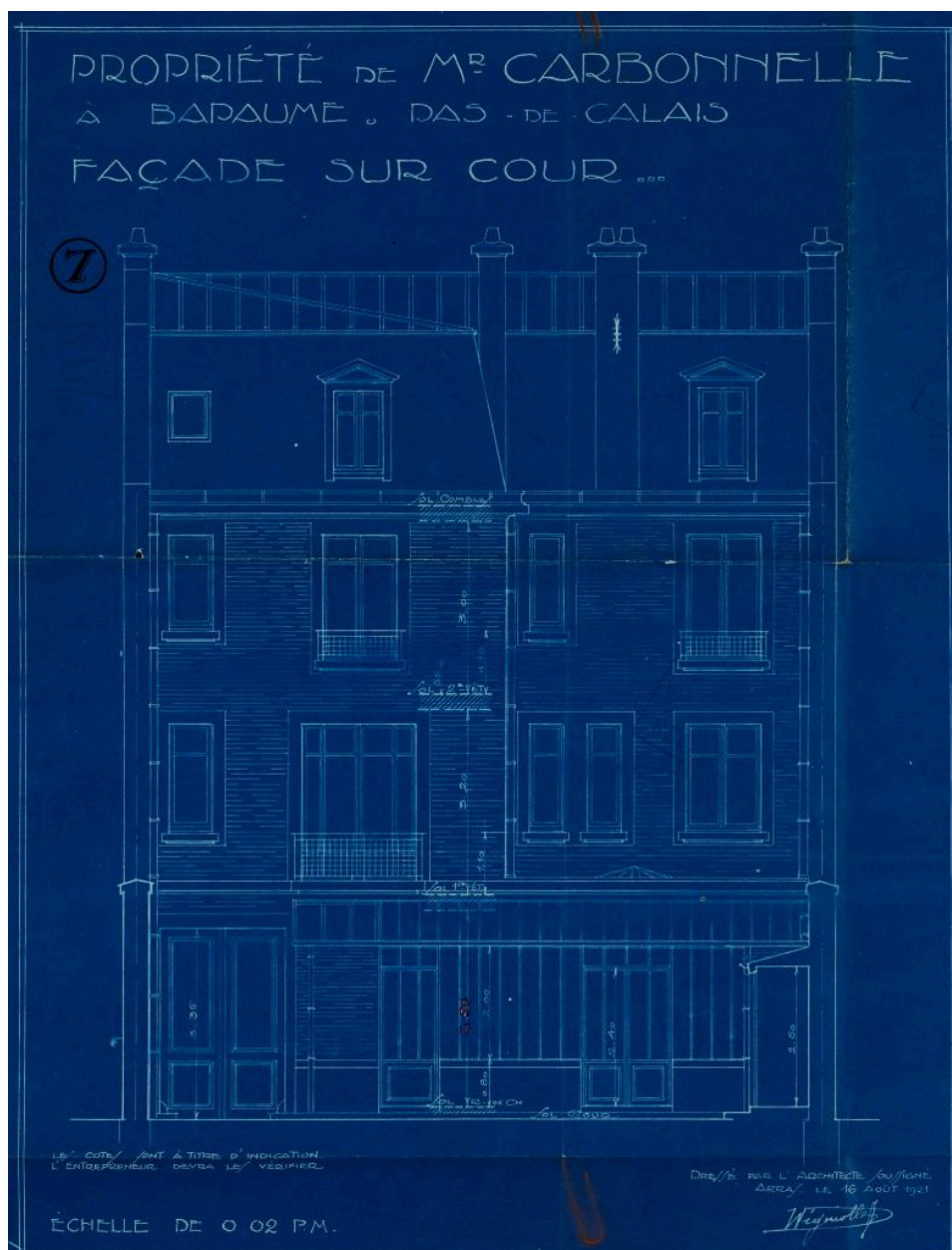
- Propriété de M. Carbonnelle. Dessin de la façade principale sur la rue ; coupe du mur de façade. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Dessin de la façade sur cour. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Plan du sous-sol. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Plan du rez-de-chaussée. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Plan du premier étage. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Plan du deuxième étage. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Plan des combles. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Coupe transversale. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.

IVR32_20216200178NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Propriété de M. Carbonnelle à Bapaume - Pas-de-Calais. Dessin de la façade sur cour. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921. (AD Pas-de-Calais, 10R9/8, dossier n°102).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; **10R9/8. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. Dossier 102. Valebs Carbonnelle-Thirriez : Habitation commerce : devis, marchés, cahier des charges, mémoire, facture, convention d'acompte, plans, document publicitaire.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

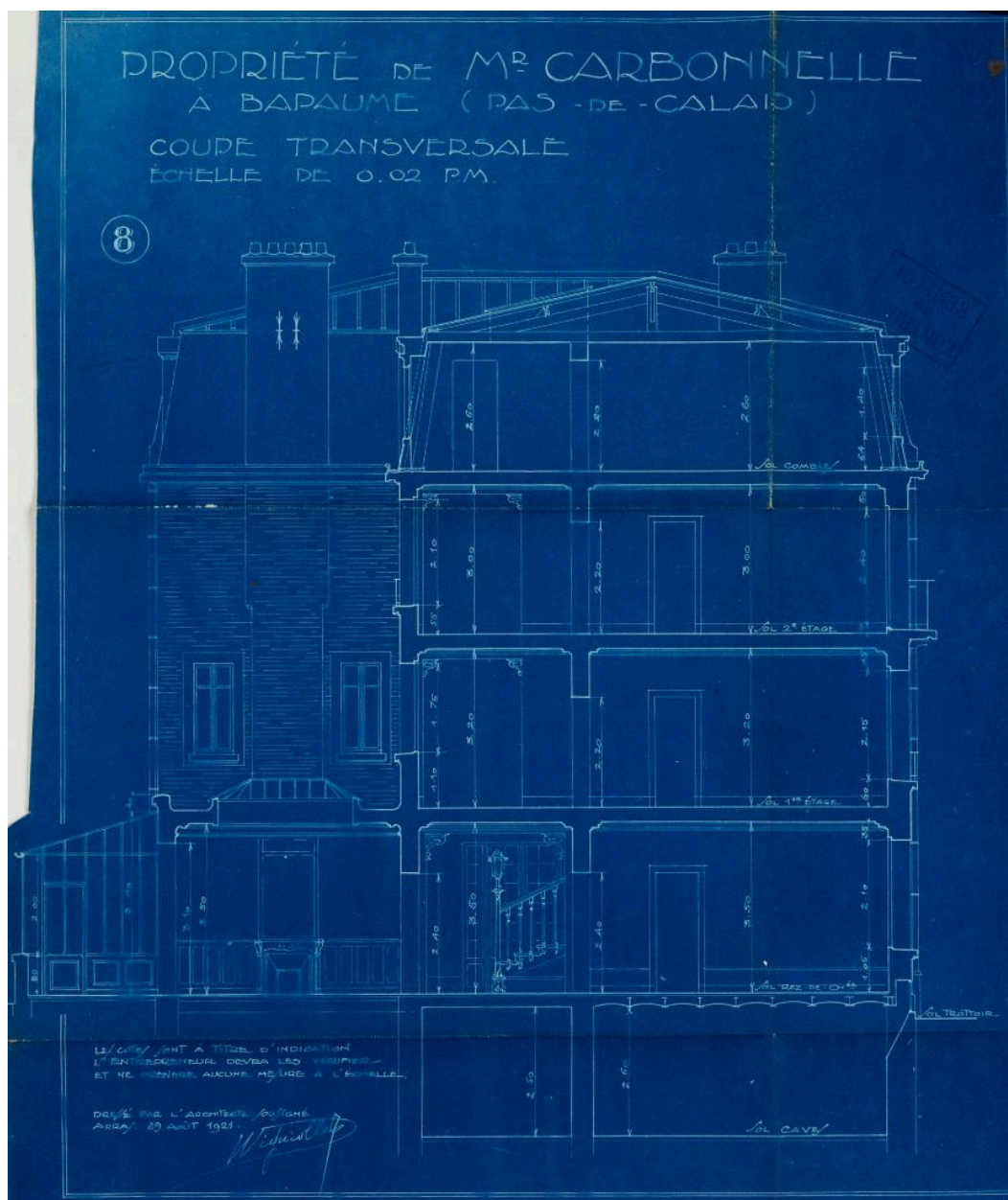
- Propriété de M. Carbonnelle. Dessin de la façade principale sur la rue ; coupe du mur de façade. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Dessin de la façade sur cour. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Plan du sous-sol. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Plan du rez-de-chaussée. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Plan du premier étage. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Plan du deuxième étage. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Plan des combles. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Coupe transversale. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.

IVR32_20216200183NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Propriété de M. Carbonnelle à Bapaume - Pas-de-Calais. Coupe transversale. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921. (AD Pas-de-Calais, 10R9/8, dossier n°102).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; **10R9/8. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. Dossier 102. Valebs Carbonnelle-Thirriez : Habitation commerce : devis, marchés, cahier des charges, mémoire, facture, convention d'acompte, plans, document publicitaire.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Propriété de M. Carbonnelle. Dessin de la façade principale sur la rue ; coupe du mur de façade. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Dessin de la façade sur cour. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Plan du sous-sol. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Plan du rez-de-chaussée. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Plan du premier étage. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Plan du deuxième étage. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Plan des combles. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Coupe transversale. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.

IVR32_20216200185NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

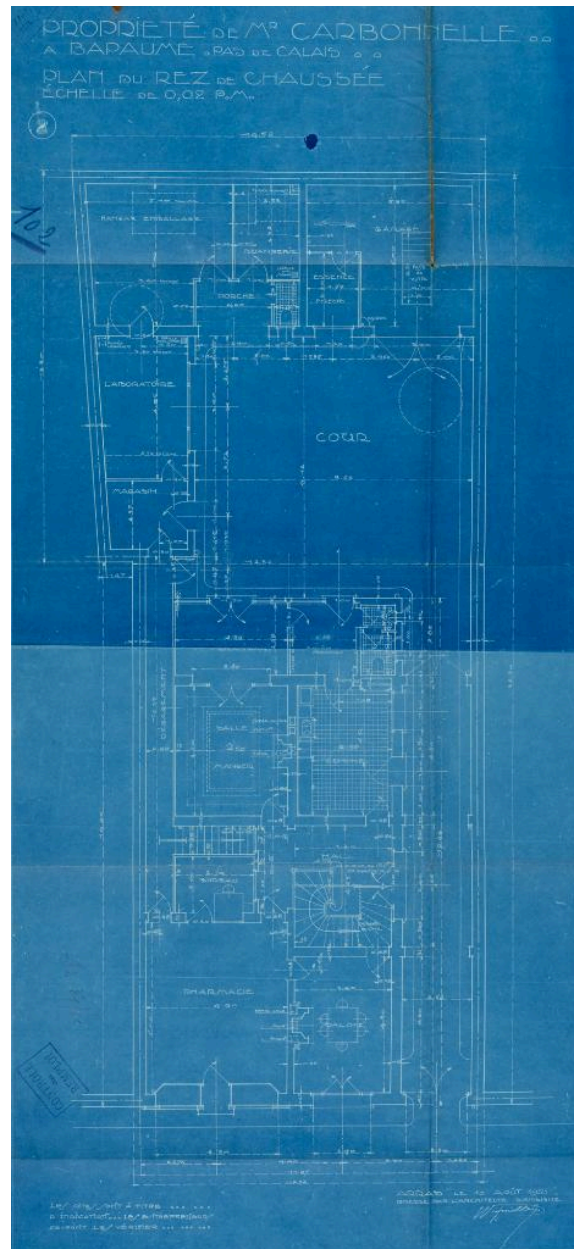
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

IVR32_20216200186NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Propriété de M. Carbonnelle à Bapaume - Pas-de-Calais. Plan du rez-de-chaussée. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921. (AD Pas-de-Calais, 10R9/8, dossier n°102).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; **10R9/8. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. Dossier 102. Valebs Carbonnelle-Thirriez : Habitation commerce : devis, marchés, cahier des charges, mémoire, facture, convention d'acompte, plans, document publicitaire.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

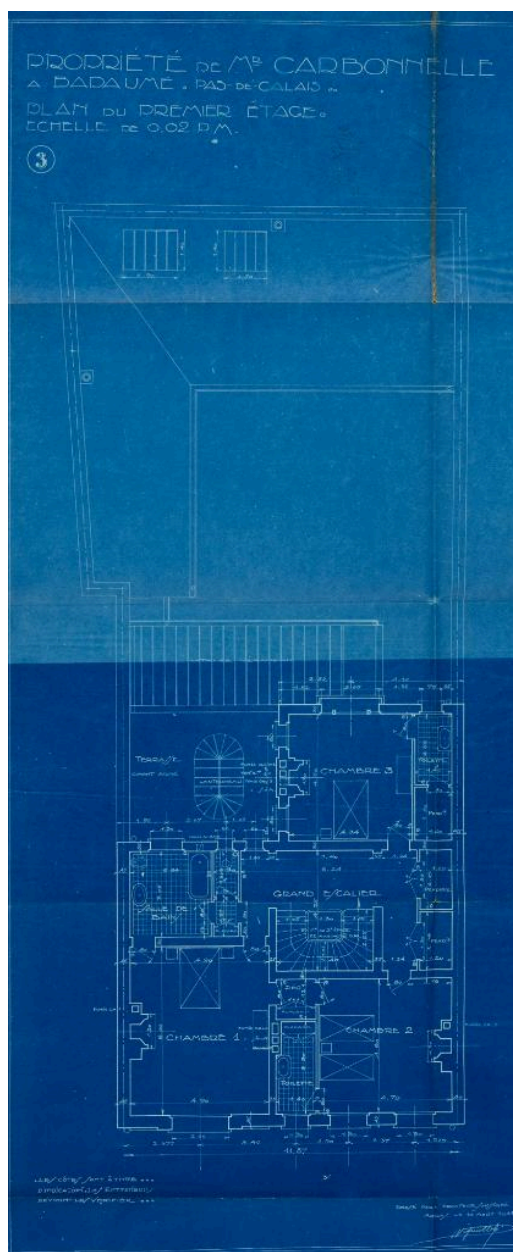
- Propriété de M. Carbonnelle. Dessin de la façade principale sur la rue ; coupe du mur de façade. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Dessin de la façade sur cour. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Plan du sous-sol. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Plan du rez-de-chaussée. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Plan du premier étage. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Plan du deuxième étage. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Plan des combles. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Coupe transversale. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.

IVR32_20216200184NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



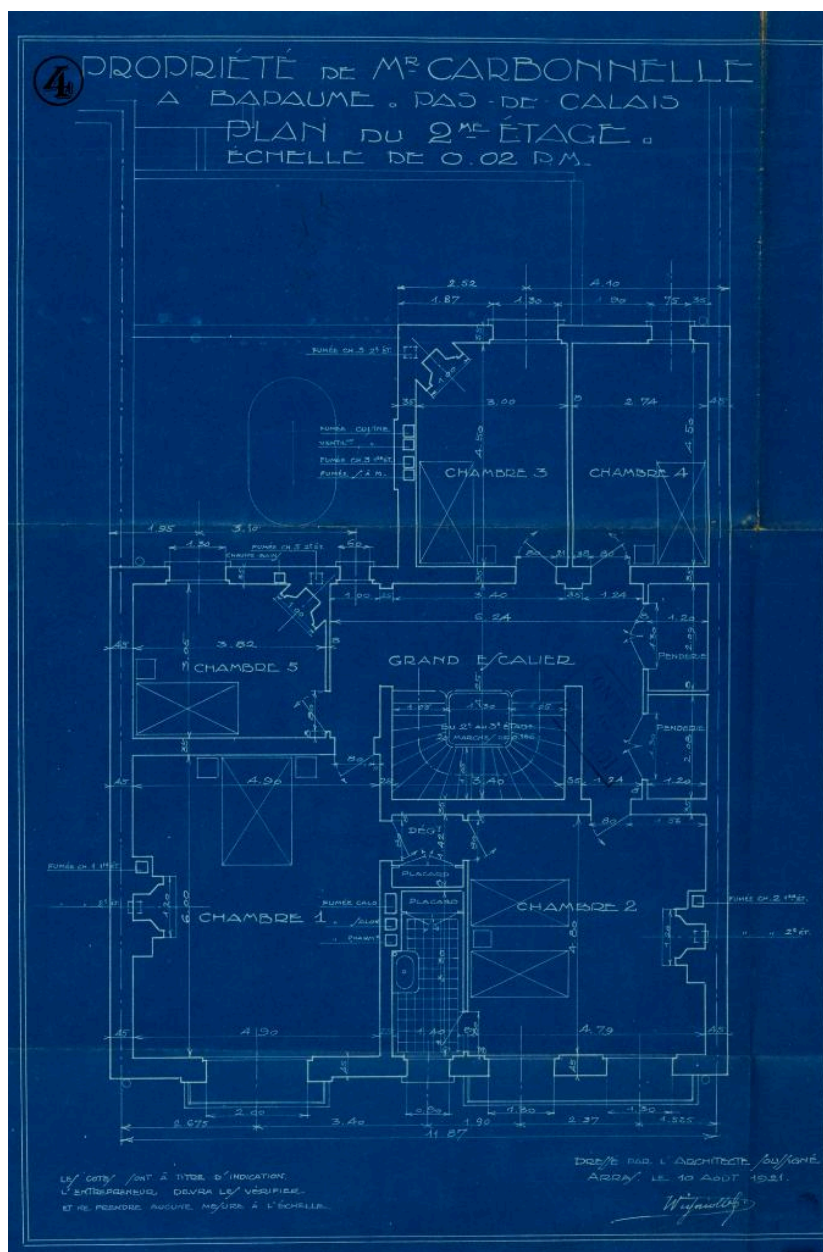
Propriété de M. Carbonnelle à Bapaume - Pas-de-Calais. Plan du premier étage. Signé et daté, Wigniolle, 10 août 1921.
(AD Pas-de-Calais, 10R9/8, dossier n°102).

IVR32_20216200182NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Propriété de M. Carbonnelle à Bapaume - Pas-de-Calais. Plan du second étage. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921. (AD Pas-de-Calais, 10R9/8, dossier n°102).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; **10R9/8. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. Dossier 102. Valebs Carbonnelle-Thirriez : Habitation commerce : devis, marchés, cahier des charges, mémoire, facture, convention d'acompte, plans, document publicitaire.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

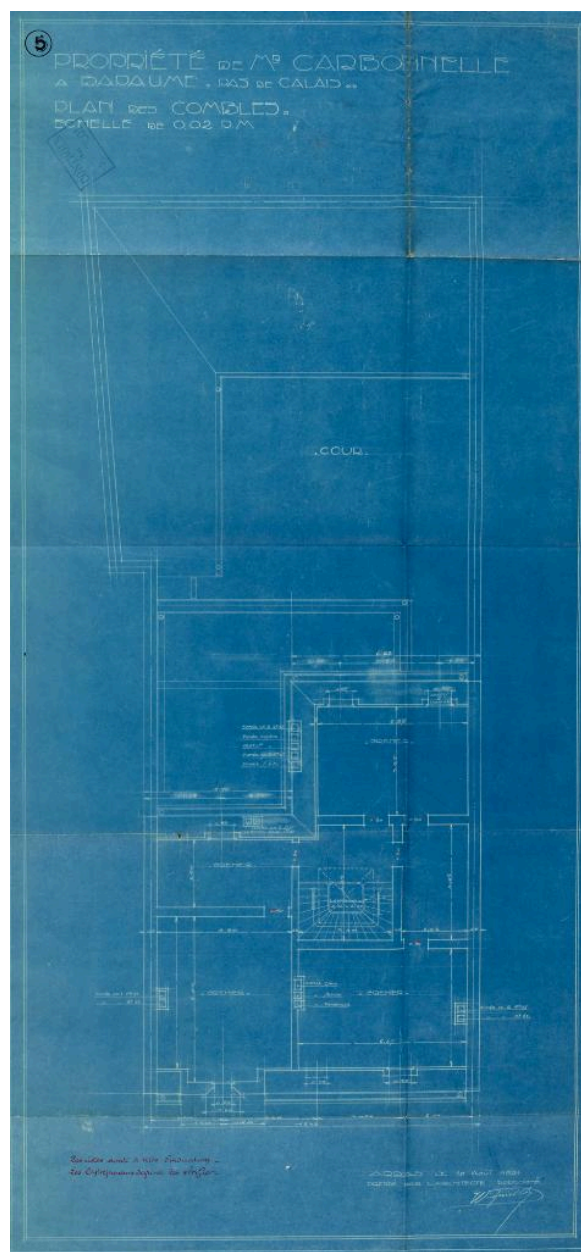
- Propriété de M. Carbonnelle. Dessin de la façade principale sur la rue ; coupe du mur de façade. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Dessin de la façade sur cour. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Plan du sous-sol. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Plan du rez-de-chaussée. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Plan du premier étage. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Plan du deuxième étage. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Plan des combles. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.
- Propriété de M. Carbonnelle. Coupe transversale. Signé et daté, Wignuiolle, 10 août 1921.

IVR32_20216200181NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Propriété de M. Carbonnelle à Bapaume - Pas-de-Calais. Plan des combles. Signé et daté, Wigniolle, 10 août 1921. (AD Pas-de-Calais, 10R9/8, dossier n°102).

IVR32_20216200180NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rue de Péronne. Carte postale, vers 1930 (coll. part.). La pharmacie Carbonelle est la quatrième maison à droite.

IVR32_20206200033NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis la rue de Péronne.

IVR32_20196200577NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail des mascarons.

IVR32_20196200576NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du décor de terre vernissée et du fronton.

IVR32_20196200859NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du décor de terre vernissée de la frise sous la corniche.

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais - série J : pièces, fonds et collections d'origine privée - Archives d'architectes. **45 J : fonds Paul Decaux. Dossier 103 : projet d'hôtel de voyageurs de M. Alexandre Debras à Bapaume : plans et élévations.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Propriété de Monsieur Debras à Bapaume - Hôtel à voyageurs par P. Decaux et E. Crevel, architectes DPLG. Plans du sous-sol, du rez-de-chaussée, du premier et du deuxième étage et des combles. Daté 10 septembre 1921.
- Propriété de Monsieur Debras à Bapaume - Hôtel à voyageurs par P. Decaux et E. Crevel, architectes DPLG. Façade principale sur la place de la gare, façade postérieure, coupe longitudinale. Daté 10 septembre 1921.
- Propriété de Monsieur Debras sise place de la gare à Bapaume - par P. Decaux et E. Crevel, architectes DPLG. Plan du rez-de-chaussée. Daté 29 avril 1922.
- Propriété de Monsieur Debras sise place de la gare à Bapaume - par P. Decaux et E. Crevel, architectes DPLG. Plan du premier étage. Daté 29 avril 1922.
- Propriété de Monsieur Debras sise place de la gare à Bapaume - par P. Decaux et E. Crevel, architectes DPLG. Façade principale. Daté 29 avril 1922.
- Propriété de Monsieur Debras sise place de la gare à Bapaume - par P. Decaux et E. Crevel, architectes DPLG. façade postérieure. Daté 29 avril 1922.
- Propriété de Monsieur Debras à Bapaume - Hôtel à voyageurs par P. Decaux et E. Crevel, architectes DPLG. Façade latérale droite, coupe suivant A - B. Daté 8 avril 1922.
- Propriété de Monsieur Debras à Bapaume - Hôtel à voyageurs par P. Decaux et E. Crevel, architectes DPLG. Coupe longitudinale. Daté 29 avril 1922.
- Propriété de Monsieur Debras à Bapaume. Salles de café et billard. Daté 14 novembre 1922.
- Propriété de Monsieur Debras à Bapaume. Escalier. Daté 14 novembre 1922.
- Propriété de Monsieur Debras à Bapaume. Grande salle. Daté 14 novembre 1922.
- Propriété de Monsieur Debras, place de la gare à Bapaume - par P. Decaux et E. Crevel, architectes DPLG. Détail du window. Daté 26 avril 1923.
- Propriété de Monsieur Debras à Bapaume - par P. Decaux et E. Crevel, architectes DPLG. Détail de la mosaïque - perspective. Sans date.

IVR32_20216200589NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'arrière depuis le jardin.

IVR32_20216200638NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation